

Antoine Meillet

Jacques Duchesne-Guillemin

Citer ce document / Cite this document :

Duchesne-Guillemin Jacques. Antoine Meillet. In: L'antiquité classique, Tome 6, fasc. 1, 1937. pp. 141-146;

doi : <https://doi.org/10.3406/antiq.1937.3048>

https://www.persee.fr/doc/antiq_0770-2817_1937_num_6_1_3048

Ressources associées :

Antoine Meillet

Fichier pdf généré le 06/09/2018

ANTOINE MEILLET

par Jacques DUCHESNE-GUILLEMIN

Quiconque repasse dans son esprit l'œuvre immense — hélas maintenant terminée — d'Antoine Meillet, ne peut manquer d'admirer avec quel ordre elle a été conduite. Tant de bonheur dans les découvertes semble un don des dieux ; il n'en est aucune, cependant, qu'il n'ait su, par un effort bien dirigé, solliciter au moment le plus favorable et selon son propre dessein. Rien n'est moins capricieux que cette œuvre brillante ; de tous ces livres, comptes rendus et articles souvent abandonnés au hasard de publications diverses, il n'en est pas qui ne réponde à quelque partie d'un programme établi avec prudence, sans cesse tenu à jour et constamment médité. Ses écrits, où des doctrines précises sont disposées avec netteté, s'articulent à leur tour en un ensemble, dont les grandes lignes se laissent aisément retracer.

Une œuvre aussi une dans sa variété, où les crises et les progrès de la grammaire comparée ont trouvé pendant cinquante ans leur expression cohérente, suppose une diversité de qualités dont la réunion n'est pas commune. Meillet était un de ces esprits éminents capables de « concevoir l'ensemble et le détail », selon la caractéristique donnée par Paul Valéry d'un illustre homme de guerre. En vérité, en assistant à son cours, à le voir aligner les faits, les produire par ordre sur un terrain bien reconnu, en faire avancer successivement les groupes jusqu'à l'achèvement quasi-dramatique d'une démonstration éclatante, on songeait parfois à quelque bataille conduite avec méthode et gagnée à coup sûr. Cette évocation triomphale effaçait par avance la personne périssable d'Antoine Meillet, la stature frêle et la voix menue — surprenantes pour tous ceux qui s'étaient représenté l'homme d'après l'œuvre —, et imposait l'image qui vivra dans la postérité : un homme d'une force et d'une autorité prodigieuses.

Cette faculté d'embrasser le dernier élément aussi bien que le principe d'une démonstration, ce goût et ce talent de professeur expliquent son style. Également éloigné d'une spéculation oiseuse et de la pure érudition, il semble avoir eu pour maximes de n'avancer aucune proposition sans l'appuyer d'un exemple et de ne citer

aucun fait qui ne serve à illustrer une thèse. Ses exposés écrits, si parfaitement mesurés, ont visiblement passé par l'épreuve de l'enseignement.

* * *

Toute son œuvre traite de linguistique. Comme ses recherches n'étaient jamais entreprises au hasard, mais toujours orientées dans des directions originales et heureuses, il faut bien qu'il ait beaucoup réfléchi aux problèmes fondamentaux du langage. Effectivement, s'il a peu écrit de linguistique générale, — étant plutôt homme à démontrer le mouvement en marchant —, il n'a pourtant pas négligé les occasions d'exprimer sa pensée : témoins le commencement de son *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, sa préface aux *Langues du monde*, les articles réunis, sous le titre de *Linguistique historique et linguistique générale*, en deux volumes dont le second allait lui être offert pour son 70^e anniversaire. Naturellement, son principal souci est la méthode : il veut savoir ce qu'il fait. A cet égard, il a atteint la perfection : il connaît exactement la valeur des démonstrations du grammairien comparatiste, les possibilités et les limites de sa science. Mais il s'interroge aussi sur la nature du langage et sur les causes fondamentales de ses transformations. Un grand nombre des comptes rendus si instructifs qu'on lui doit est consacré à des ouvrages portant sur ce genre de questions. Personnellement, il tente de systématiser, sous le nom de linguistique générale, quelques lois de changement valables pour tous les parlers humains : assimilation, dissimilation, caducité des finales. Avant tout, il dégage, en harmonie avec l'École de Durkheim, l'aspect social des faits de langue : sa contribution à l'*Année Sociologique*, tome IX : *Comment les mots changent de sens*, dont M. Lévy-Bruhl rappelait récemment l'importance au congrès de linguistes de Copenhague, compte parmi les quelques productions précises et solides dont peut se targuer la sociologie. Dans le même ordre de recherches, il étudie l'emprunt, la formation des langues communes, ainsi que des faits de langue populaire, de bilinguisme, d'interdiction de vocabulaire.

On voit déjà par ces derniers exemples qu'il ne traite pas un problème général par le sentiment ou l'imagination, mais dans le concret. Aussi bien a-t-il donné quelque part, dans la préface aux *Étrennes Benveniste*, la formule de son travail, en écrivant à peu près ceci : « faire œuvre originale, ce n'est pas avancer sur des questions générales des hypothèses invérifiables, c'est interpréter de manière personnelle des faits recueillis de première main. » Lui-même possédait la formation très approfondie de philologue grâce à laquelle il pouvait rassembler le matériel nécessaire au fonctionnement positif de sa pensée. Il suffit de renvoyer à son étude sur la langue de Plaute, dans son *Esquisse d'une histoire de la langue latine*, ou à ses articles de critique textuelle de l'Avesta. La vieille querelle des philologues et des linguistes perd toute signification en présence d'un homme qui réunit si éminemment les qualités des uns et des autres.

Ce n'est pas le seul cas où la personnalité de Meillet transcende d'apparentes contradictions, sources de vaines controverses. Nous verrons comment, disciple des néo-grammairiens, il réussit à intégrer à leur doctrine la principale théorie mise en avant par la « néo-linguistique » pour les combattre. De même, l'antithèse entre l'étude des langues indo-européennes et celle de l'indo-européen commun, où il avait d'abord pris parti, a été résolue dans le devenir de sa carrière en une synthèse supérieure.

Meillet a pu être accusé quelquefois de parti-pris, pour son refus d'envisager certains problèmes ou de remettre en question certaines doctrines. En réalité, il paraît avoir eu surtout le sens de l'inopportunité de certaines recherches. Quand il a débuté, le dernier mot venait d'être dit par Ferdinand de Saussure quant à la structure de l'indo-européen : racines dissyllabiques, alternances vocaliques, etc... Meillet a longtemps accueilli avec scepticisme ou défiance toute tentative d'expliquer cet état de langue par un état antérieur, parce qu'on manquait concernant celui-ci de toute donnée positive (Voir par exemple sa critique des doctrines de M. Hirt). Aussi s'est-il délibérément engagé dans l'étude de l'évolution des différentes langues. Or, c'est notamment par cette étude, en particulier par l'attention qu'il portait aux faits de vocabulaire, aux traits dialectaux et aux innovations morphologiques, qu'après plus de trente ans, il a rendu, ou du moins contribué à rendre abordable le problème dont il avait d'abord interdit l'accès. Cette étude de l'indo-européen commun, de son histoire et de sa structure est aujourd'hui le point crucial de la grammaire comparée. Il conviendra d'insister sur la part qui en est due à Antoine Meillet. Mais non avant de nous être arrêtés au genre de travaux par lequel il a commencé et qui fait la matière de la plupart de ses livres.

* * *

Pour faire l'histoire des langues indo-européennes, Meillet était particulièrement préparé, d'un côté par sa formation philologique et par son sens des réalités historiques et sociales, de l'autre par sa connaissance de la méthode comparative et du mécanisme de l'évolution des langues. Ces qualités complémentaires, jointes à son goût de la synthèse originale et à ses dons didactiques, expliquent les réussites que sont l'*Aperçu d'une histoire de la langue grecque* et l'*Esquisse d'une histoire de la langue latine*. On doit ajouter qu'il se trouvait exercé à cette tâche par ses travaux antérieurs. Déjà, par ses *Études sur l'étymologie et le vocabulaire du vieux-slave*, il avait montré qu'il comprenait l'importance des études lexicales, forcément négligées par les néo-grammairiens au profit de la recherche des lois phonétiques. Dans son *Esquisse d'une grammaire comparée de l'arménien classique* (premier ouvrage du genre et aussi premier exposé complet sur cette langue) et dans son *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, il mettait en œuvre la notion

de système morphologique. Il attachait autant d'importance aux innovations qu'aux archaïsmes, rompant réellement avec la croyance en une espèce d'âge d'or indo-européen après lequel tout changement n'aurait été que décadence. En même temps, rendant justice à la découverte saussurienne du vocalisme, il retirait au sanskrit, dans la reconstruction de l'indo-européen, une primauté usurpée, en donnant aux autres langues des titres égaux aux siens. — Dans la suite de son œuvre, les *Caractères généraux des langues germaniques* sont un nouvel exemple d'étude de langues fortement évoluées (comme l'arménien); d'autre part, le chapitre qu'il consacre, par exemple, au système du verbe latin dans l'*Esquisse* sur cette langue a sa réplique dans une étude sur le verbe slave au chapitre correspondant du *Slave commun*.

Si les *Esquisses*, l'*Aperçu* et les *Caractères généraux* s'adressent à un public assez large, — encore que les spécialistes puissent en faire leur profit —, la *Grammaire du vieux-perse* apporte aux savants un instrument de travail indispensable. — Un troisième genre d'ouvrages est représenté par des manuels comme l'*Armenisches Elementarbuch* (non comparatif) et le *Traité de grammaire comparée des langues classiques* (simple juxtaposition, comme il est expliqué dans la préface, d'une grammaire comparative du grec et d'une grammaire comparative du latin; en collaboration avec M. Vendryes). — Un livre qui illustre encore l'importance attachée par Meillet à l'histoire des développements secondaires, c'est le *Dictionnaire étymologique de la langue latine* (en collaboration avec M. Ernout), le premier dictionnaire étymologique où les changements de son et de sens et la dérivation de chaque mot ne soient pas seulement étudiés dans la préhistoire, mais suivis à travers l'évolution historique d'une langue. La même tendance se manifeste lorsque Meillet, ayant, par la comparaison des mètres poétiques en usage chez les différents peuples de langue indo-européenne, notamment chez les grecs et les indiens, retrouvé les éléments d'une métrique commune héritée en même temps que la langue commune, choisit pour titre du volume où il expose sa découverte non pas *Métrique indo-européenne*, mais *Origine indo-européenne des mètres grecs*. Malgré ce souci de prendre appui sur une base philologique et bien que la conclusion du chapitre concernant le caractère singulier et non-indo-européen du vers épique ait déjà été confirmée, grâce à M. K. Meister, par des considérations étrangères à la linguistique, l'ouvrage ne semble pas encore avoir retenu suffisamment l'attention des philologues hellénistes.

* * *

Tous ces livres prouvent l'option délibérée de Meillet pour l'histoire des langues particulières. Pourtant, par la manière même dont il a conçu cette étude, dans ces ouvrages ainsi que dans le plus grand

nombre de ses articles, il a tracé les voies par où celle de la langue commune sortirait plus tard de l'impasse où il l'avait trouvée.

En effet, l'un des principes qu'il a le plus constamment appliqués se formule comme suit : « toute forme qui peut s'expliquer par le système morphologique d'un état de langue donné est par là-même suspecte de n'être pas plus ancienne ; il s'ensuit que l'existence de formes superposables dans deux langues distinctes n'implique pas nécessairement celle d'une forme correspondante en indo-européen, si la formation est productive dans les deux langues considérées ». Étudier si cette dernière condition est remplie, c'est faire l'histoire des systèmes propres à chaque langue. En mettant en évidence tous les faits d'apparition secondaire et en isolant, de cette façon, ceux qui sont plus anciens, on amorce la stratification chronologique de l'indo-européen.

Le principe des innovations parallèles, qui vient d'être rappelé, n'a pas seul contribué à rendre de nouveau accessible l'étude de la langue commune. La considération des faits dialectaux a préparé elle aussi la voie nouvelle. Or, c'est à Meillet qu'on doit l'ouvrage fondamental sur le sujet, les *Dialectes indo-européens*. Dès avant les découvertes du tokharien et du hittite, qui ont rendu indispensable un classement chronologique des dialectes, la répartition dialectale de certains faits en fournissait des éléments. Ainsi, les correspondances constatées entre le vocabulaire de l'italo-celtique et celui de l'indo-iranien s'expliquent par la persistance d'archaïsmes chez des peuples conservateurs.

On voit par cet exemple comment l'étude du vocabulaire, celle de la dialectologie et celle des conditions sociales, toutes trois préconisées et poursuivies par Meillet, pouvaient s'associer pour promouvoir l'étude de l'indo-européen. Elles ont eu encore une heureuse conséquence, en absolvant la grammaire comparée du reproche qui lui était fait par les tenants de la néo-linguistique. Ceux-ci, dont la doctrine est exposée notamment dans l'*Introduzione alla neolinguistica* de M. Bartoli, objectent précisément aux « Junggrammatiker » de négliger la lexicologie, la dialectologie et la recherche des causes réelles des changements linguistiques. Meillet n'a pas peu contribué à intégrer ces trois ordres de recherches à la grammaire comparée. Il a poussé plus loin la conciliation des deux points de vue en acceptant, pour expliquer la présence d'archaïsmes morphologiques en italo-celtique, en tokharien et en hittite (la désinence en *-r* du médio-passif), la théorie des « aires latérales » de M. Bartoli. L'accueil est fait, au demeurant, avec un discernement digne de remarque : l'indice de l'aire sert à rendre compte de l'archaïsme, non à le reconnaître ; au contraire, dans la pensée du néo-linguiste, cet indice doit suffire à prouver de quel côté est l'innovation, de quel côté l'état ancien : prétention excessive, puisque la loi des aires n'a qu'une valeur statistique. — Moyennant cette modification, une théorie avancée par ses auteurs pour combattre la grammaire comparée est mise au service de celle-ci,

L'Essai de chronologie des langues indo-européennes (*Bulletin de la Société de Linguistique*, 1931), où est opérée cette adroite synthèse, expose principalement une théorie du genre : la distinction du masculin et du féminin est secondaire ; le stade le plus ancien de la langue, directement observable en hittite, connaît seulement celle de l'animé et de l'inanimé. La tâche commencée dans cet article suggestif devait être poursuivie à travers le reste de la morphologie — notamment dans la déclinaison et dans les désinences verbales — ainsi qu'en lexicologie et en phonétique. C'est toute la grammaire de l'indo-européen qui pouvait alors être reprise utilement : phonologie, structure de la racine, genèse de la dérivation et de la flexion, etc. Seul un tel travail pouvait faire cesser un malaise encore aggravé par l'apparition du hittite, mais dont la grammaire comparée souffrait déjà longtemps auparavant. Meillet, que toute sa carrière et notamment ses travaux sur le koutchéen (en collaboration avec Sylvain Lévi) et ses articles sur des faits hittites montrent capable d'un effort d'apprentissage constamment renouvelé, aurait su faire un assez large usage du hittite pour refondre entièrement son *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*. La maladie l'a contraint à donner de ce chef d'œuvre une 7^e édition peu différente de la précédente. — Les disciples reprennent et prolongent la tâche du maître, ainsi qu'en témoignent des œuvres comme les *Études indo-européennes* de M. Kuryłowicz et les *Origines de la formation des noms en indo-européen* de M. Benveniste, dont les premiers volumes respectifs, parus simultanément en 1935 (l'un à Cracovie, l'autre à Paris) ont fait naître de grands espoirs. Mais c'est par une fatalité ingrate que l'homme qui avait, en cinquante années de critiques, de leçons et d'ouvrages, dirigé la grammaire comparée à travers une longue crise, n'a pu voir celle-ci complètement dénouée.

Septembre 1936

Jacques DUCHESNE-GUILLEMIN.